



CNFM
COMITE NATIONAL FRANÇAIS DE MECANIQUE
Siège social : Académie des Sciences
23 Quai Conti
75006 Paris – France

Adresse postale :
P. Suquet
LMA/CNRS
4 Impasse Nikola Tesla
CS 40006
13453 Marseille Cedex 13

Le 17 décembre 2018

Subvention pour participation de jeunes chercheurs à des congrès internationaux en 2019

Poursuivant son partenariat avec l'Association Française de Mécanique (AFM), le Comité National Français de Mécanique (CNFM) dispose d'allocations pour favoriser la participation de jeunes chercheurs permanents à des colloques internationaux se tenant à l'étranger en 2019.

Les conditions d'attribution de ce soutien financier sont les suivantes:

- les candidats, enseignants ou chercheurs sur poste permanent (les doctorants ou postdoctorants ne sont pas éligibles), devront être âgés de moins de 40 ans au 1er janvier de l'année du congrès,
- communication dans un congrès international de haut niveau (les colloques labellisés IUTAM et Euromech sont automatiquement éligibles et particulièrement recommandés, mais d'autres le seront sous réserve que leur qualité scientifique soit avérée). Le congrès doit se tenir à l'étranger,

Les subventions, d'un montant de 500 euros, sont accordées après examen des dossiers par une commission mixte AFM/CNFM, dans la limite des possibilités. Elles sont versées au retour de mission et sur justificatifs. Ce dispositif est destiné à faciliter les missions, pas à les prendre en charge intégralement. Il est donc recommandé de s'assurer que le complément de financement pourra être trouvé.

Le dossier de candidature comportera:

- un CV avec l'âge du (ou de la) candidat(e), liste des publications des 5 dernières années, un site web,
- les références du congrès (lieu, date, composition du comité scientifique, dépliant ou site web),
- le texte de la communication soumise (ou acceptée le cas échéant),
- une brève lettre de motivation.

Le dossier sera envoyé (de préférence par courrier électronique) au Président du CNFM (P. Suquet, suquet@lma.cnrs-mrs.fr) avant le 22 Février 2019 pour les colloques se tenant du 1er avril 2019 jusqu'à fin septembre 2019 et avant le 30 juin 2019 pour ceux se tenant du 1er octobre 2019 à fin Mars 2020.

Pierre Suquet
Président du CNFM